



Le Gabriellois

Juillet 2025

Le **Placoteux**

Vous n'avez pas reçu le journal par la poste?

Passez le chercher dans la boîte aux livres ou au bureau municipal.



Maire

Gilles DesRosiers

Conseillères et conseillers

Siège no 1

Gilles Ouellet

Siège no 2

Marilyne Lévesque

Siège no 3

Stéphanie Bard

Siège no 4

Francine Bard

Siège no 5

Gabriel D'Anjou

Siège no 6

Danielle D'Anjou

Employés(es) municipaux

Sylvie Dionne

Directrice gén. et greffière-trés.

Micheline Lavoie

Greffière-trésorière adjointe

Marie-Claude Lavoie

Agente de développement

Daniel Lizotte

Tommy Sylvain

Voirie

Jean-Pierre Lévesque

Station d'épuration

Courriel

info@stgabrielkam.ca

Site Internet

www.saintgabrielalemant.qc.ca

Téléphone / fax

418-852-2801 / 418-852-3390

Suivez-nous sur 

HORAIRE DU

BUREAU MUNICIPAL

Du lundi au jeudi

8 h 30 à 12 h 00

13 h 00 à 16 h 30

Vendredi

8 h 30 à 12 h

(sur rendez-vous seulement)

Nous désirons vous informer que le Règlement de zonage exige que TOUS les garages de toile (abris tempo), qu'il soit en façade, à côté ou en arrière de la maison, doivent être démontés (structure incluse) au plus tard le 15 mai de chaque année.

Nous demandons donc la collaboration des personnes concernées de démonter leur garage de toile.



Nous vous remercions de votre habituelle collaboration.

Le Comité des loisirs tient à remercier toute la population qui a participé en grand nombre à la collecte des canettes et des bouteilles qui s'est tenue le 17 mai dernier.

Grâce à vous, nous pourrons payer le matériel didactique des élèves de notre école.

Le Comité des loisirs souhaite aussi remercier tous les bénévoles qui se sont impliqués pour démêler les canettes et les bouteilles et pour remplir les sacs.

On se donne rendez-vous l'an prochain!

Une énorme merci aux Clubs suivants pour leur générosité envers les activités et le terrain de jeux de l'école :

Lions Rivière-Ouelle/St-Pacôme : 500 \$

Cercle de Fermières de St-Gabriel : 200 \$

Club des 50 ans + de St-Gabriel : 500 \$



Résumé de la séance ordinaire du conseil du 3 juin 2025 (à approuver à la séance du 1er juillet)

Le conseil :

- A approuvé le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2025.
- A déposé un avis de motion concernant l'adoption du Règlement no 46-25 afin d'abroger le Règlement no 42-25 sur la salubrité et l'entretien des logements.
- A approuvé la liste des comptes à payer du mois de mai 2025, pour un montant total de 239 670,25 \$.
- A retenu la demande de don du Baseball mineur du Kamouraska, pour un montant de 50 \$.
- A autorisé le renouvellement de notre adhésion à la SADC du Kamouraska, pour un montant de 30 \$, plus tx.
- A autorisé le maire à participer au Congrès 2025 de la FQM, qui se tiendra du 25 au 27 septembre, et a autorisé la d.g. à payer son inscription et à lui rembourser les dépenses engendrées par cet événement.
- A accepté le dépôt du rapport du maire sur les faits saillants 2024 (un extrait du rapport financier du vérificateur a été publié dans le Gabriellois du mois de mai).
- A retenu l'offre de service de Mallette pour l'audit des états financiers 2025, au montant de 10 990 \$, plus 7 % de frais d'administration et de technologie, plus tx.
- A octroyé les contrats suivants pour les travaux des installations septiques qui seront faits en 2025, avant tx : 40 100 \$ à Transport Pierre Dionne, pour 2 résidences; 18 649 \$ à C.G. Thériault pour 1 résidence; 98 897 \$ à J.L. Rivard et fils pour 5 résidences.
- A appuyé la démarche du programme Je collationne pour son déploiement dans les écoles.
- A adopté le budget révisé de la Société d'habitation du Québec pour l'OMH de St-Gabriel, et ajuste la part de la municipalité à la hausse pour 2025, d'un montant de 1 471 \$.
- A fixé le montant du loyer de la future garderie à 200 \$/mois et décidé que les deux premiers mois de la 1re année serait gratuits.



Date limite pour la mise aux normes de votre piscine : 30 septembre 2025

Les piscines résidentielles (creusées, hors terre, semi-creusées ou gonflables) présentent d'importants risques de noyade pour les jeunes enfants. Au 30 septembre 2025, les propriétaires de piscines résidentielles installées avant le 1^{er} novembre 2020 devront se conformer au Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles.



Contactez la MRC pour obtenir toutes les informations nécessaires.

Permis de rénovation, de construction, d'installation de piscine, etc.

Selon le règlement de zonage, un permis est requis pour toute rénovation, construction, installation d'une piscine, d'une clôture, etc. Si vous avez un doute, informez-vous auprès de l'inspectrice de la MRC au 418-492-1660.

Demandez votre permis le plus tôt possible car la MRC se réserve un délai de 30 jours pour l'émettre.

N'oubliez pas que si vos travaux ne sont pas conformes, la MRC peut vous obliger à les recommencer.



Remboursement des inscriptions au terrain de jeux

La Municipalité remboursera une partie des frais d'inscription* aux parents qui inscriront leur(s) enfant(s) au terrain de jeux d'une autre municipalité.

Présentez votre reçu au bureau municipal pour le remboursement au plus tard le 10 juillet 2025.

* Les frais de garde, d'activités ou de sorties ainsi que les chandails ne sont pas remboursés.

**Animer le local des jeunes un soir par semaine, ça te tente?
Envoie-nous un mot pour nous démontrer ton intérêt!**

Le local des jeunes est fermé pour un temps indéterminé.



Ne laissez pas d'encombrants au bord du chemin. Annoncez-les pour les donner à des gens dans le besoin ou allez les porter à l'écocentre.

Date du ramassage des encombrants : 11 septembre.

Soyons fiers de notre village et de nos rangs et gardons-les propres!

Reconnaître et éradiquer la BERCE DU CAUCASE

Combiné à la chaleur du soleil, le contact avec la sève de la berce du Caucase peut engendrer des lésions cutanées chez les personnes et les animaux. Il est donc important de savoir l'identifier et de freiner la propagation de cette plante envahissante.

Pour signaler la présence de berce du Caucase sur le territoire des MRC de Kamouraska : berce@obakir.qc.ca ou 418 492-6135 poste 4.



Vous n'êtes pas sûr que votre fosse septique est due pour être vidangée cette année?

Si c'est votre tour cette année, vous allez recevoir une lettre qui vous indiquera la date et les consignes à suivre pour faciliter le travail du vidangeur.



JE PRENDS | JE LIS | JE PARTAGE



Il y a beaucoup d'activités dans la boîte aux livres! Elle vous remercie de partager vos coups de cœur!



ENSEMBLE
Créer
Dynamiser
Soutenir

MATHIEU RIVEST
DÉPUTÉ DE CÔTE-DU-SUD
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

418 234-1893
mathieu.rivest.cds@assnat.qc.ca

LE CLUB DES 50 ANS +

Bonne fête aux membres suivants :

1er juil	France Desbiens	13 juil	Marc Thériault
3 juil	Yvette Chenard	23 juil	Eugène D'Anjou
7 juil	Carmen Dumais	24 juil	Jacqueline Michaud
10 juil	Michel Dumais	27 juil	Jean Bouchard
13 juil	Colombe Lévesque	29 juil	Claudine Petit

Les activités du Club reprendront en septembre.

Nous vous souhaitons de passer un bel été!

LE COMITÉ DES LOISIRS



Des sacs pour ramasser vos canettes sont disponibles au bureau municipal, au coût de 1 \$ chacun, qui vous sera remboursé si vous en faites don au Comité des loisirs.

LA FABRIQUE VOUS INFORME...

Dimanche 6 juillet, 9 h 30 : Messe

Dimanche 13 juillet, 9 h 30 : Célébration de la parole

Dimanche 20 juillet, 9 h 30 : Messe

Dimanche 27 juillet, 9 h 30 : Célébration de la parole



Horaire du bureau : mardi, de 9 h à midi

Téléphone : 418-852-2880

Délégué paroissial : Gaétan Deschênes

Urgence : Louise Boucher, 418-852-2033

DIVERS



Prochaine rencontre des Fermières

Mardi 8 juillet



En pause jusqu'en septembre

Inscription et information : Georgette, Nicole et Émilien



Bibliothèque ouverte les mercredis,
de 18 h 30 à 20 h

Expositions : Polars pour les jeunes et les adultes

Tél. : 418-852-1563

La bibliothèque sera fermée les 23 et 30 juillet



Voici la belle gang de Viactive, responsables et participants(es), qui se rencontrent une fois par semaine pour bouger et s'amuser!

Suivez-nous sur
Facebook
Municipalité
Saint-Gabriel
Lalemant

Malgré un travail de correction important, il se peut que des coquilles se soient glissées dans les textes.

Veillez nous en excuser.

Prochain journal : 31 juillet 2025

Date de tombée : 23 juillet 2025

Envoyez vos articles à info@stgabrielkam.ca, par Messenger ou par téléphone au 418-852-2801

Bel été à vous!

BERNARD GÉNÉREUX
CÔTE-DU-SUD-RIVIÈRE-DU-LOUP-KATASKOMIQ-TÉMISCOÛATA
BERNARDGENEREUX.CA



Période de renouvellement du Supplément de revenu garanti

Avez-vous produit votre déclaration de revenus ?

Chaque année, en juillet, des milliers de personnes âgées cessent de recevoir leurs versements du **Supplément de revenu garanti (SRG)**. Pour éviter cette situation, il est essentiel de produire votre déclaration de revenus avant le 30 avril.

Le SRG, c'est quoi ?

Il s'agit d'une prestation mensuelle non imposable versée aux personnes âgées à faible revenu qui reçoivent la Sécurité de la vieillesse (SV).

Êtes-vous admissible ?

- Vous avez 65 ans ou plus.
- Vous vivez au Canada.
- Vous recevez une pension de SV. (canada.ca/securite-vieillesse)
- Votre revenu annuel est :
 - inférieur à **22 056 \$**, si vous êtes une personne célibataire, veuve ou divorcée;
 - inférieur à **29 136 \$**, si votre partenaire (conjoint, conjointe, conjoint de fait ou conjointe de fait) reçoit une pension complète de la SV;
 - inférieur à **40 800 \$**, si votre partenaire reçoit l'Allocation;
 - inférieur à **52 848 \$**, si votre partenaire ne reçoit ni pension de la SV ni Allocation.



Besoin d'aide ou d'information concernant votre SRG ?

Service Canada peut vous aider :

- **par téléphone** : au **1-800-277-9915** (Sécurité de la vieillesse) ou au **1-877-631-2657** (Centre d'appui).
- **en personne** : bureaux.service.canada.ca/fr



Pour des informations sur les activités de services mobiles à proximité, **visitez la page** : canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/services-mobiles-liaison-communautes

2025 Juillet

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	Parties de l'Armée noire à St-Gabriel : 7 juillet : St-Pascal VS St-Gabriel 28 juillet : St-Pacôme VS St-Gabriel	 Séance de conseil <i>Bonne Confédération à tous!</i>		3	4 Compost 	5
6 	7 	8 Vidanges  	9 	10 	11 Compost 	12
13	14 Recyclage 	15	16 	17	18 Compost 	19
20	21	22	23	24 Date de tombée du prochain Gabriellois	25 Compost 	26
27 	28 Recyclage  	29 Vidanges 	30	31	Parties de l'Armée noire à l'extérieur : 14 juillet : St-Gabriel VS St-Philippe 23 juillet : St-Gabriel VS St-Alexandre PLEINE LUNE : 10 JUILLET	

SERVICE DE RÉCUPÉRATION ET SERVICE DE DESTRUCTION DE DOCUMENTS

Récupération de batteries et de lunettes (bureau municipal)
Service gratuit de cueillette et de destruction de documents confidentiels (bac fermé à clé au bureau municipal)
Récupération de gallons de peinture (garage mun.)

Centre de prévention du suicide : 418-862-9658
SOS Violence : 1 800-363-9010
Centre de justice de proximité : 1 855-345-7770
La Bouffée d'air du KRTB : 418-862-8580
Centre-Femmes La Passerelle : 418-492-1449
Médiation citoyenne : 418-867-4083
Trans-Apte : 418-308-0956, p. 1
Cormoran : 418-492-5851 Kam-Aide : 418-856-5636



Ministère des transports : 418-492-6325
André Desjardins (récupération de gros encombrants) : 418-856-3723